



PLAN D'ACTION COVID-19 À THORIGNY

PROTOCOLE EXCEPTIONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX

Suite aux annonces du Président de la République, la ville de Thorigny se réorganise pour assurer la continuité des services et la limitation de la transmission du virus.

À partir de lundi 16 mars 2020, j'ai décidé le déploiement de différentes mesures dans chaque service.

► GUICHET UNIQUE : 01 60 07 89 89 - guichet.unique@thorigny.fr

le Guichet Unique coordonne et centralise toutes les réponses à vos questions :

- Le Guichet unique devient le seul et unique point d'accueil de toutes vos démarches.
- Le Guichet unique sera renforcé par des agents supplémentaires pour répondre au mieux à toutes vos demandes de manière coordonnée
- Certains autres services de la ville peuvent vous accueillir mais seulement sur rendez-vous programmé
- Nous allons privilégier le mode téléphonique et les échanges par courriel pour répondre à vos demandes
- Nous vous invitons à reporter tout ce qui n'est pas urgent.

► SERVICE COMMUNICATION

Le service communication assure la diffusion en temps réel des informations municipales et gouvernementales concernant le coronavirus via les réseaux suivants :

- **Site Internet** : www.thorigny.fr
- **Facebook** : www.facebook.com/thorignysurmarne
- **Instagram** : www.instagram.com/vivreathorigny
- **Twitter** : <https://twitter.com/villedethorigny>
- **Affichage dans les lieux publics.**

Nous mettons en place une mailing list à laquelle les administrés pourront s'inscrire afin de recevoir également ces informations par email. Inscrivez-vous en envoyant un email à communication@thorigny.fr

► LE SERVICE SCOLAIRE

Le Gouvernement a donc décidé la fermeture de toutes les écoles maternelles et élémentaires. Cela implique donc aussi la fermeture des cantines et de tous les services périscolaires (un service minimum sera assuré pour les enfants du personnel soignant et/ou réquisitionné).

- Une information est en cours de transmission aux élèves par les écoles, concernant la continuité pédagogique entre les professeurs et les élèves
- Le personnel enseignant nous signale que les écoles seront joignables uniquement par mail :
- École maternelle des cerisiers : ce.0771385m@ac-creteil.fr
- École Élémentaire des cerisiers : ce.0771386n@ac-creteil.fr
- École Maternelle des Pointes : ce.0771859c@ac-creteil.fr
- École Élémentaire des Pointes : ce.0771910h@ac-creteil.fr
- École Maternelle Clemenceau : ce.0770457d@ac-creteil.fr
- École Gambetta : ce.0771503r@ac-creteil.fr

En cas d'urgence, vous pouvez toujours contacter le Guichet Unique.

- L'annulation de tous les repas de restauration scolaire sera évidemment faite par nos soins sans facturation aux parents et sans jour de carence.
- La fermeture de tous les services périscolaires (dont centre de loisirs du mercredi) et d'activités ThoryTeam seront dans les mêmes conditions.
- Pas d'accueil physique du public au service scolaire Mairie, mais le service reste en contact avec les familles par mail et par téléphone.
- Lien constant avec les directeurs d'écoles.
- Lien constant avec le personnel communal en charge de missions dans les écoles dont une partie sera redéployée dans les autres services.

► LA PETITE ENFANCE

Les rendez-vous physiques ont été annulés pour la semaine à venir .

Du côté des familles :

- Les enfants ne pourront pas être accueillis sur le service collectif
 - les enfants ne pourront pas être accueillis au domicile des Assistantes Maternelles de la Crèche Familiale.
- Chaque famille est appelée afin d'étudier les situations personnelles.

Du côté des professionnels :

- Les Agents du collectif et les Assistantes Maternelles ont été informées de vive voix des mesures prises.

Un service minimum sera assuré pour les enfants du personnel soignant et/ou réquisitionné dans les prochaines semaines.



► LE CCAS

Le CCAS renforce son attention et sa vigilance auprès des personnes isolées et fragiles.

- Un appel téléphonique tous les deux jours est assuré auprès de ces publics. Vous souhaitez y ajouter un proche : contactez-nous.
- Le portage des repas à domicile est maintenu et les « P'tits Services » renforcés (un agent effectue une petite course pour vous moins de 2kg et il peut aller vous chercher vos médicaments, timbres, pain, produits frais...)
- Le service ne reçoit plus d'accueil physique pour les prochains jours, le temps que les services municipaux soient réorganisés au bénéfice des personnes fragiles dans le cadre du plan Covid-19 ; sauf pour les personnes ayant un rendez-vous programmé ou un besoin urgent.
- Les cours de gym douce sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- La navette Intermarché et Franprix est maintenue mais nous privilégierons le système des « P'tits Services ».
- Par ailleurs, nous étudions avec les commerces alimentaires locaux le développement des courses livrées à domicile ou via le drive

► L'ANIMATION

- Annulation de toutes les manifestations de la ville et associatives jusqu'à nouvel ordre.
- En accord avec les associations locales, fermeture au public des bâtiments suivants : Esplanade, Mini Club, mairie (salle du conseil et salle 11), Osica, Hangar 4, gymnase du moulin à vent.
- En accord avec les fédérations sportives et les associations locales, fermeture des terrains sportifs extérieurs : parc des sports, tennis, terrain annexe.
- Fermeture de l'accueil du Centre Social et Service Jeunesse.
- Mise en place d'un accueil téléphonique 01 60 07 89 11 pour l'ensemble des questions sur la vie associative.

► L'ENTRETIEN

Voici les protocoles de nettoyage effectués avec rigueur et professionnalisme. Ces protocoles ont été renforcés.

- Nettoyage des tables, chaises, bureaux au « Clean Power, Le Vrai Professionnel », et désinfection au « Bactopin Plus, Le Vrai Professionnel ».
- Nettoyage des sols, « Enzypin sols ».
- Nettoyage et désinfection des sanitaires, « Enzypin Ecocert ».

La désinfection des points de contact, poignée de porte (intérieur et extérieur), interrupteur, rampe d'escalier, combinés téléphoniques est faite tous les jours.

► LES RESSOURCES HUMAINES

Il a été décidé de permettre à l'ensemble des agents, titulaires, stagiaires ou contractuels de la Ville qui ont des enfants qui ne peuvent se garder seuls, de rester à leur domicile sans aucune perte de salaire, et ce, dans les conditions suivantes :

- Parents en couple : possibilité de passer 50 % du temps de travail à domicile si possible en télétravail et à minima, en restant joignables par téléphone et/ou mail durant les heures habituelles de travail,
- Familles monoparentales : 100 % du temps de travail à domicile si possible en télétravail, en restant joignables par téléphone et/ou mail durant les heures habituelles de travail.

S'agissant de circonstances exceptionnelles, la continuité du service public doit être assurée, mais elle nécessite une réorganisation. Dans ce cadre, les renforts de personnels seront effectués d'un service vers l'autre. L'objectif est :

- L'optimisation et réaménagement des horaires et missions des agents pour assurer les missions publiques en adéquation avec les besoins de ce plan d'action.
- Le développement et le partage de compétences entre services pour permettre la parfaite continuité des services en cas d'arrêt maladie.

► LE SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

Les bâtiments sont fermés à l'accueil du public. La continuité des services est maintenue par téléphone et par courriel, sauf urgence.

- Les activités sur le terrain sont maintenues : espaces verts, voirie, propreté, etc.
- Les réunions de chantier sur site sont assurées (Parc des Sports, Ecole des Pointes...)
- La 3ème permanence pour l'enquête publique sur le PLU est maintenue le mercredi 18/03 au Guichet Unique.

Toute la municipalité est mobilisée faire face à cette situation dans la sérénité et l'efficacité.

Le Maire

Thibaud Guillemet